



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Histoire Du Iansenisme; Contenant Sa Conception, Sa Naissance, Son Accroissement, Et Son Agonie

Bourg, Moïse du

A Boverdeavx

4. §.

urn:nbn:de:hbz:466:1-37094

presente declaration, & D^effinition, sous les censures, & autres peines de droit, portées contre les Heretiques, & leurs fauteurs. Enfin il conclut ainsi. Nous n'entendons pas pourtant par cette Declaration, & D^effinition faite touchant les cinq Propositions susdites, approuver en façon quelconque les autres opinions qui sont contenues dans le livres cy-dessus nommé.

4. §.

VNe D^effinition, & Decretale si authentique, & conceuë en des termes si clairs, & si precis contre le Iansenisme, eust dû ranger tous les esprits des Chrestiens. (& entre autres de ceux qui se publient *Enfans de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine*) sous le joug de l'obeissance aux decrets du Chef de l'Eglise, du Souuerain Pontife de Rome, & de coluy que les Iansenistes mesmes reconnoissent pour le *Pere commun des Chrestiens*: Ne fust-ce que par l'apprehension d'estre chassés de la maison qui est l'Eglise comme des enfans rebelles, & retranchés de ce beau corps, comme des membres pourris, tels que sont les Heretiques.

Et c'est ce que disent dans des termes bien plus energiques, & plus majestueux que les miens, les Prelats de France assemblés à Paris, dans la lettre qu'ils écrivirent à nostre

S. P. le Pape , après qu'ils eurent receu , & publié en mesme temps sa Constitution , en ces mots. *Trés Saint Pere , après que tous les Euesques de France ont receu , & fait publier la Constitution par laquelle V. Sté. condamne cinq propositions tirées des livres de Iansenius Euesque d'Ipre ; il sembloit qu'on ne deuoit attendre autre choses particulièrement des François , qui se sont maintenus toujours en cét auantage , d'honorer avec vn grand respect le Siege Apostolique , sinon que les esprits de tous conspireroient par vne concorde veritablement sincere , à conseruer l'vnité de la vraye foy. Mais l'auteur des dissensions a enuie à la France vn si grand bonheur. Voilà comme parlent ces grands Prelats , de l'esperance qu'ils auoient conceuë du succès de cette Bulle , & dont ils se voyoient presque decheus par l'opiniastreté des Iansenistes. Car ces enfans rebelles au S. Pere , bien loin de se tenir dans le devoir , le respect , & l'obeissance , se sont obstinés plus que jamais dans leur felonie à l'exemple de tous les Heretiques , apres leur premiere condemnation. Ils ont declamé contre cette Constitution , ils ont presché , ils ont inuectiué , & ils ont imprimé grande quantité de liures , non pas pour l'amour de la verité , mais de la vanité , comme le reproche S. Augustin aux Heretique de son temps.*

On voit, dit-il, en divers lieux plusieurs heretiques, & heresies sous le nom de IESVS-CHRIST: mais le motif des Auteurs est la vanité, qui leur fait rechercher leur propre gloire, & non pas celle de IESVS-CHRIST.

L'une des plus artificieuses inventions que trouuerent les Iansenistes pour eluder s'ils eussent pû la censure de ces cinq Propositions; fût de dire qu'elles n'auoient pas esté condamnées au sens que Iansenius les auoit entendûes, mais en vn autre, par exemple en celuy de Luther, de Calvin, ou de quelque autre Heretique, qu'ils leur donnoient à leur fantaisie. Imitans en cela ceux qui ne vouloient pas acquiescer au grand Concile d'Éphese, qui estoient ingenieux à cacher leurs erreurs, & leurs impostures, comme les Peres de ce Concile s'en pleignirent à l'Empereur Theodose le ieune.

Or encore que cét eschappatoire soit des plus estrâges, cōme parlēt les Prelats de France assemblés à Paris en leur lettre circulaires enuoyée à tous les autres Prelats du Royaume le 28 de Mars 1654. de vouloir soutenir vne chose, qui n'a pas besoin pour estre refutée, ny de plusieurs raisons, ny d'aucune recherche, soit mediocre ou legere: mais de la seule lecture de la Constitution du Pape, laquelle decide nettement toute

cette dispute: si est ce que les Iansenistes ayans
fortement, & longuement deffendu ce re-
tranchement dans lequel ils s'estoient refu-
giés; ie veux pourtant les en chasser en sorte
qu'ils n'ayent plus aucune esperance de s'y
pouvoir deffendre.

Le Pape Innocent X. ayant appris que
quelques autres esprits seditieux, refractaires
à la Bulle, osoient soutenir qu'il n'auoit pas
condamné les cinq Propositions de Iansenius
au sens de cét Auteur, donna vn Decré daté
de Rome le 23 d'Avril 1654. par lequel il de-
clare que ç'a esté son intètion de censurer dás
sa Bulle les cinq Propositions de Iansenius,
au sens qu'il les a avancées dans son liure.

De plus en une assemblée de Prelats qui se
fit à Paris l'an 1654. trente-six Princes de
l'Eglise apres auoir long-temps balotté, &
examiné cette affaire: prononcerent que les
cinq Propositions condamnées par Innocent
X. estoient selon le sens de Iansenius, & se
trouuoient effectivement dans son liure
intitulé Augustinus, nonobstant que les
Iansenistes leur eussent offert (comme
l'asseurent ces Prelats. en leur Relation)
qu'ils consentiroient à la condamnation
des cinq Propositions en quelques sens
qu'elles pussent auoir, pourueu que l'on

s'abstint de dire que ce fût au sens de Iansenius. Sur quoy ces zelés Prelats écrivirēt vne lettre au Pape, par laquelle ils luy exposoient leurs sentimens; & vne autre circulaire sur ce mesme sujet à tous les Prelats du Royaume. Cette derniere lettre m'a semblé si efficace pour la conuiction des Iansenistes, si moëlleuse, & si pleine de mystere, & enceinte de Sacremens, pour parler avec les termes de S. Augustin en vn autre sujet, que j'ay bien voulu la rapporter icy tout-au long, comme elle se trouue dans la Relation des deliberations du Clergé dressée par les Commissaires Archeuesques, & Euesques deputed de l'Assemblée generale du Clergé à Paris, le premier de Septembre l'an 1656 sur le sujet de la doctrine de Iansenius. Relation qui contient tout ce qui s'est fait contre cette doctrine dans les Assemblées des Prelats de France depuis l'an 1643. jusques à l'an 1656. Où il est rapporté entr'autres choses, qu'auant que ces zelés Pontifes donnassent leur jugement sur cette affaire, & l'escrivissent au Pape, & à leurs Confreres, estans assemblés chés Monsieur l'Archeuesque de Tours l'un des Commissaires, l'on y porta le liure de Iansenius sur le Bureau, l'on y chercha & trouua, & confronta les cinq Propositions

condamnées par le Pape, l'on y vit toutes les objections, & les evasions des Iansenistes; l'on pratiqua encore le mesme au lieu de l'Assemblée du Clergé, quand les Commissaires y firent leur rapport, & qu'enfin tous unanimement tomberent d'accord, que ces cinq Propositions estoient contenuës dans ce liure de Iansenius, & qu'il en falloit écrire leur sentiment au Souverain Pontife, comme ils firent.

Or il y a dans cette Relation dont je viens de parler vne chose bien remarquable, qui est que le Pape Innocent X. ayant receu cette lettre de tant d'illustres Prelats, par où il les vit conformes à ses sentimens, en la baisant apres l'avoir leuë, dit *Qu'elle luy avoit causé la joye la plus sensible qu'il eust receuë pendant sous le temps de son Pontificat.* En suite dequoy il leur expédia le Bref dont nous parlerons cy-apres signé par son Secrétaire qui estoit lors le Cardinal Chisi, maintenant son successeur, en date du 29 Septembre 1654. adressé à l'Assemblée generale du Clergé qui se tenoit à Paris. Mais voyons la teneur de la lettre Circulaire que ces illustres Prelats écrivirent aux autres Archeuesques, & Euesques de ce Royaume.